

OUTRE-MER &

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Ils relèvent les défis !*

Ce document contient la transcription textuelle d'une vidéo du MOOC UVED « Outre-mer et Objectifs de Développement Durable ». Ce n'est donc pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots et l'articulation des idées sont propres aux interventions orales des auteurs.

## Inégalités et pauvreté dans les outre-mer : un état des lieux

*par François Hermet, maître de conférences à l'université de la Réunion*

Les habitants des 5 départements d'Outre-mer, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte, ont globalement un niveau de pauvreté plus élevé qu'en France continentale.

### 1. Mesurer la pauvreté

Comment mesure-t-on la pauvreté ? Habituellement, la notion de pauvreté est approchée par le taux de pauvreté monétaire. C'est ainsi que l'Insee mesure par exemple la pauvreté sur le territoire national. Pour ce faire, on fait appel à la notion de niveau de vie qui correspond au revenu des ménages après impôts, divisé par le nombre d'unités de consommation. Prenons un exemple. Sur l'illustration suivante, tirée de l'Insee, nous avons un couple avec 2 enfants.

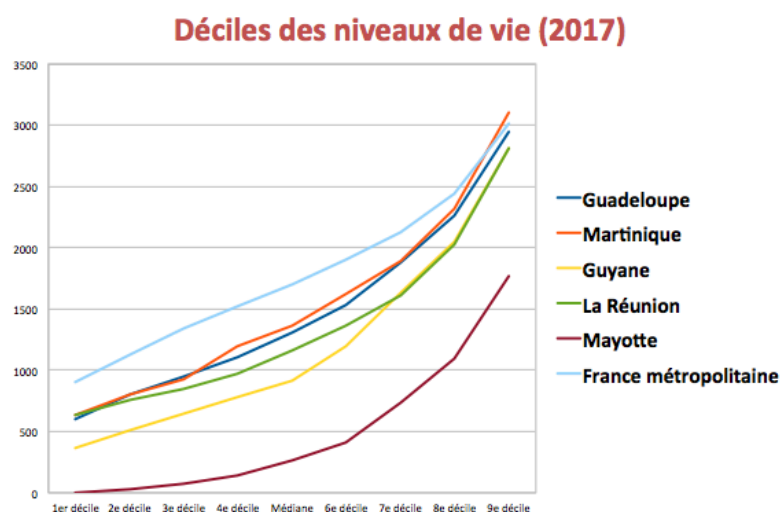


La première personne adulte du foyer va compter pour une unité de consommation, la deuxième personne adulte pour 0,5 et chaque enfant de moins de 14 ans pour 0,3 unité de consommation. Cette échelle d'équivalences tient compte des économies d'échelle au sein du ménage. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie. On n'a besoin que d'un seul réfrigérateur, par exemple. Dans l'exemple qui suit, cette famille correspond à 2,1 unités de consommation. En supposant que le revenu du foyer soit de 3 000 € mensuels, et que le montant des impôts s'élève à 300 €, le revenu disponible mensuel du ménage sera de 2 700 €. En divisant cette somme par le nombre d'unités de consommation, on obtient le niveau de vie, soit 1 285 € par mois dans cet exemple.

## 2. Le niveau de vie dans les DOM

Lorsqu'on effectue ce type d'étude dans les DOM et en métropole, on obtient la distribution suivante.

On constate que le niveau de vie des habitants des DOM est globalement inférieur à celui de la population métropolitaine. Ainsi, en 2017, en Martinique et en Guadeloupe, le niveau de vie médian qui partage la population en 2 parties égales se situe respectivement à 1 360 € et 1 310 €



mensuels contre 1 700 € en métropole. À La Réunion, on a un revenu médian de 1 160 €. En Guyane, 920 € et à Mayotte, seulement 260 €. Cette analyse fait ressortir par ailleurs que 3 personnes sur 10 ont un niveau de vie inférieur à 950 € par mois aux Antilles, 850 € à La Réunion, 640 € en Guyane, contre 1 340 € en métropole. Les écarts se réduisent en revanche pour les hauts revenus. Si on s'intéresse aux 4 DOM historiques, on constate que les 10 % des personnes les plus aisées, c'est-à-dire qui ont un niveau de vie supérieur à 2 800 € par mois, ont un niveau de revenus comparable à celui de la France continentale. Graphiquement, on peut s'apercevoir que les courbes ont tendance à se rapprocher, à droite du graphique. Ce seuil des 10 % les plus riches est néanmoins de seulement 1 800 € par mois à Mayotte.

Cette analyse à partir des niveaux de vie nous amène à un premier constat, à savoir un niveau de revenus qu'on peut qualifier de très faible par rapport à la métropole dans le bas de la distribution, et comparable à ceux de la métropole dans le haut de la distribution, hors Mayotte. En conséquence, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres est plus prononcé qu'en métropole. Autrement dit, les inégalités de niveaux de vie sont plus prononcées dans

les DOM qu'en métropole. Les niveaux de vie étant plus faibles dans les DOM, la pauvreté y est naturellement plus répandue qu'en métropole.

### 3. Taux de pauvreté monétaire

Le taux de pauvreté monétaire permet de mesurer cette pauvreté. Sera ainsi considérée comme pauvre toute personne vivant avec moins de 60 % du revenu national médian. Autrement dit, sera considérée comme pauvre en France une personne seule qui vit avec moins de 1 010 € par mois, ou un couple sans enfants qui vit avec moins de 1 515 € par mois, ou encore un couple avec 2 enfants qui vit avec moins de 2 120 € par mois. Le tableau suivant récapitule les taux de pauvreté monétaire des 5 DOM comparés à celui de la France continentale.

	<b>Taux de pauvreté Seuil national (en %)</b>
<b>Guadeloupe</b>	<b>34</b>
<b>Martinique</b>	<b>33</b>
<b>Guyane</b>	<b>53</b>
<b>La Réunion</b>	<b>42</b>
<b>Mayotte</b>	<b>77</b>
<b>France continentale</b>	<b>14</b>

Source : Insee

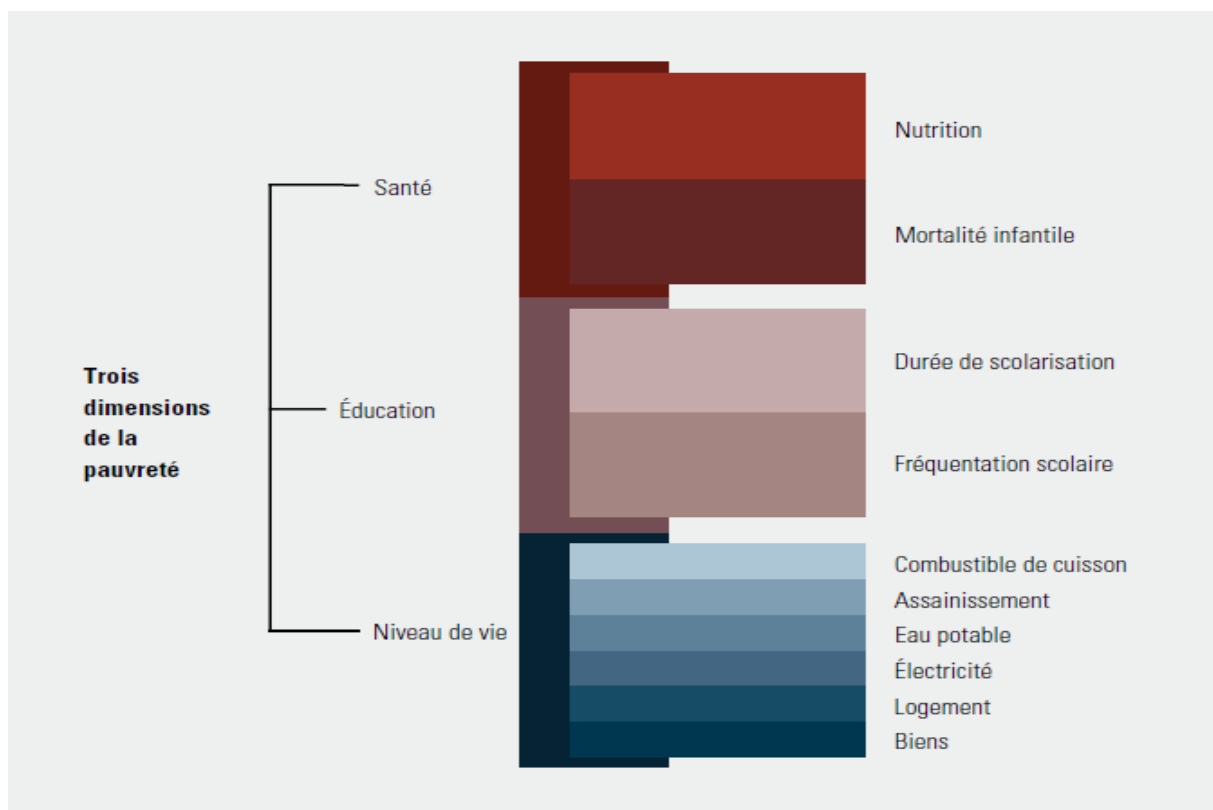
Concrètement, on constate que la pauvreté touche, par exemple, 4 personnes sur 10 à La Réunion, 1 sur 2 en Guyane et près de 8 personnes sur 10 à Mayotte. En comparaison avec la métropole, seul le département de la Seine-Saint-Denis, avec un taux de pauvreté de 28 %, présente un niveau comparable à ceux des DOM.

Pourquoi des taux de pauvreté si élevés à Mayotte ? Les raisons sont multiples, et difficile ici de pouvoir les énumérer de façon exhaustive. Retenons néanmoins que la moitié de la population à Mayotte est de nationalité étrangère, dont une grande partie en situation illégale. Or, les prestations sociales élémentaires comme le RSA ne sont pas accessibles à la population étrangère non régularisée, ou régularisée depuis moins de 15 ans. Concrètement, en 2018, seules 16 000 personnes bénéficient du RSA à Mayotte, soit 6 % de la population, contre 24 % dans l'ensemble des autres DOM. De surcroît, malgré les rattrapages de ces dernières années, le niveau des prestations sociales y reste très inférieur. Le RSA, par exemple, est de 50 % inférieur.

#### 4. Vers une mesure plus complète de la pauvreté

Comme on vient de le voir ici, la notion de pauvreté est souvent approchée par sa seule expression de pauvreté monétaire. Même si cette notion est pertinente, elle ne fournit en réalité qu'une image partielle de la pauvreté. Cette dernière est en effet également liée à la non-satisfaction de besoins essentiels, comme l'alimentation, le logement, l'hygiène, les soins médicaux, ou encore l'instruction. C'est la raison pour laquelle le PNUD, le Programme des Nations Unies pour le développement, propose un indicateur de pauvreté multidimensionnel développé par l'université d'Oxford. L'indice se propose de comptabiliser les privations des populations dans 3 domaines considérés comme essentiels dans la vie humaine : la santé, l'éducation et le niveau de vie.

Concrètement, la méthodologie de construction est similaire à celle d'un autre indicateur bien connu, l'IDH, l'Indicateur de développement humain, c'est-à-dire qu'elle est basée sur l'agrégation de plusieurs variables. La figure suivante résume cette construction. Dans l'indice de pauvreté multidimensionnel, les personnes seront considérées comme souffrant de pauvreté si elles subissent des privations dans un tiers ou plus des 10 indicateurs présents à droite de l'écran. Le calcul de l'indice couvre aujourd'hui 107 pays. Les DOM n'étant pas des États indépendants, le PNUD n'effectue pas, logiquement, le calcul de l'indice pour ces territoires. Cet outil pourrait cependant être particulièrement pertinent pour mieux cerner la notion de pauvreté dans des départements comme Mayotte ou encore la Guyane.



Source : OPHI (2018).

## 5. Conclusion

Il apparaît à la lumière de cet exercice que c'est le dernier né des départements français, Mayotte, qui détient de très loin le record national en matière de pauvreté. Dans ce contexte, il ne fait aucun doute que les transferts financiers de la France et de l'Europe sont nécessaires. Ces transferts permettent de reproduire à Mayotte le processus de convergence en termes de niveau de vie, qui fut observé pour les 4 premiers DOM. Pour autant, l'expérience de ces 4 DOM historiques prouve que l'augmentation des transferts publics ne peut garantir à elle seule la croissance économique et la baisse de la pauvreté.

La politique du "tous transferts" est donc bien insuffisante pour le développement de nos territoires ultramarins. Pour le comprendre, il faut être conscient que parmi les causes reconnues de la pauvreté figure en premier celle relative à l'exclusion du marché du travail. Les transferts publics vont agir essentiellement sur les composantes santé et éducation. S'agissant de la troisième, celle du niveau de vie, il est important de préciser que c'est uniquement le bon fonctionnement du marché du travail qui constitue la principale source de revenus pour la population. Il existe d'ailleurs un consensus chez les économistes pour considérer que c'est fondamentalement le bon fonctionnement de ce marché qui détermine à terme la capacité d'une économie à produire de la richesse, et du bien-être pour la population. Il est donc manifeste que la baisse de la pauvreté dans les DOM se jugera uniquement à l'aune de leur capacité à insérer leur population de façon durable dans l'emploi.